Image not found or type unknown

Saisie au domicile des parents

Par **Elodie bourmaud**, le **01/06/2017** à **08:14**

Bonjour,

Un huissier me demande de payer une dette de la CAF de 2013. Ne touchant que le RSA, je ne sais pas comment faire. Un huissier est passé chez mes parents vu que j'y suis logé à titre gratuit, et veut passer avec un serrurier malgré que je lui ai dit que j'étais logé gratuitement et qu'aucun meuble ne m'appartient. Que faire ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **01/06/2017** à **08:35**

Bonjour,

Si aucun meuble meublant ne vous appartient, vos parents pourront facilement le prouver auprès de l'huissier en lui présentant les factures.

L'ordinateur, avec lequel vous nous avez posté votre message, est à vous ou à vos parents ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés